

Ecole Publique Primaire Les Korrigans de Carnac
Compte-rendu du conseil d'école du mardi 14 mars 2023.

A- Membres du Conseil présents lors de la séance :

Mme Béatrice Kerbrat-Normand, Responsable du Pôle Education Jeunesse et Sports ;
M Loïc Houdoy, Adjoint délégué à l'Enfance Jeunesse et à la Communication, Mairie de Carnac ;
Mesdames Solenn Soulé, Audrey Carpentier, Camille Huet, Marion Rouxel et Messieurs Pierre-Yves Sabas, Xavier Naud, Représentants des parents d'élèves ;
Mesdames Sandrine Rouillon, Sophie Larfouillut, Laurence Beuzeboc, Caroline Echassoux, Mélanie Le Joly et Miléna Le Doeuff, Enseignantes ;
M Mickaël Carric, Directeur et président du Conseil.

B- Etaient absents et excusés :

M Jean-René Léandri, Inspecteur de l'Education Nationale circonscription d'Auray ;
Mme Claudine Gontard, Déléguée Départementale de l'Education Nationale ;
Mesdames Hassiba Nabi et Caroline Moulin, Représentantes des parents d'élèves

C- Préambule :

M Carric rappelle aux parents élus que tous reçoivent l'invitation pour le Conseil d'Ecole (CE) et qu'ils doivent se mettre d'accord entre eux pour indiquer au directeur, avant la tenue du CE, qui sera présent.

D- Déroulement :

1● Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école (8/11/2022) : Aucune remarque n'est à noter de la part des membres du CE. Le procès-verbal est approuvé.

Aucune remarque non plus concernant le Règlement Intérieur : les parents ont signé le document « prise de connaissance du règlement intérieur » collé dans le cahier de liaisons. M Carric rappelle cependant deux points importants. Les parents souhaitant s'absenter pendant le temps scolaire, il est nécessaire de faire une demande d'autorisation d'absence sur papier libre (cf modèle de courrier fourni à la rentrée dans le cahier de liaison), adressée à M l'Inspecteur de l'Education Nationale (circonscription d'Auray), demande à remettre au Directeur de l'école qui transmettra. Bien qu'aucune loi ne fasse obligation d'assurer un enfant, les parents doivent savoir qu'il est préférable de le faire, tant dans la période scolaire que durant les vacances, et ce, 24 heures sur 24. D'ailleurs, toutes les sorties scolaires pédagogiques, sportives, culturelles ou autres font obligation d'une Assurance Responsabilité Civile & Défense et Individuelle Accidents (protection corporelle) sans tiers pour chaque enfant (circulaire n°2006-137, Bulletin officiel n° 31 du 31 août 2006). Vérifiez que votre contrat d'assurance couvre effectivement ces deux clauses sur toute l'année scolaire en cours afin de nous en fournir une attestation.

2● Effectifs, organisation et prévision de rentrée :

Aujourd'hui :

TPS (2020)	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
5	14	10	18	17	12	22	24	11	133

Il reste des petits frères et petites sœurs nés en 2020 à inscrire et à intégrer d'ici la fin de l'année scolaire pour faciliter la rentrée de septembre.

Prévisions de rentrée :

TPS (2021)	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
7	12	14	10	20	18	12	22	24	139

Avec ces effectifs, il est difficile aujourd'hui de faire une répartition sur 6 classes.

L'inquiétude des parents est nourrie par le constat que des nouvelles familles ont des difficultés à trouver un logement sur la commune (achat ou location) et parfois pour celles qui en trouvent un, à le conserver.

Les parents sont inquiets aussi de constater que des enseignants absents ne sont pas remplacés. Dans ce cas, les élèves sont répartis dans les autres classes. En maternelle, si un enseignant est absent et non remplacé, l'organisation mise en place prévoit que l'Atsem ne reste pas seule avec les élèves. L'enseignant en poste et la seconde Atsem sont présents auprès de tous les enfants, les portes des classes restent ouvertes. Si ce jour-là, M Carric est en décharge d'enseignement, il se déplace pour veiller à ce que tout se passe correctement et en sécurité.

3● Budgets de l'école et financements par la commune de Carnac:

L'école dispose sur l'année civile de crédits scolaires pour les fournitures (56€ par élève de maternelle et 75€ par élève d'élémentaire). Un budget activités pédagogiques de 1500€ est attribué pour les maternelles, il s'élève à 2000€ pour les élémentaires. Chaque élève de maternelle dispose d'un budget de 10€ pour l'achat de livres pour Noël.

La commune prend en charge les activités nautiques au Yacht Club de Carnac pour les élèves du CE1 au CM2 à raison de 8 journées par an. Les dates de printemps sont communiquées. Elle prend aussi en charge les 8 séances de natation pour le Cycle 2 (dernière séance le 23 mars). Un séjour à la Clusaz est prévu pour 2024, une demande de subvention exceptionnelle est formulée. Un budget spécial Aire Marine Educative (AME) a été accordé par la mairie : il couvre les interventions de l'association La Mer Monte pour le second semestre 2022 et toute l'année 2023.

D'autres budgets sont utilisés pour l'achat de produits pharmaceutiques, de matériel de sport (en maternelle et en élémentaire).

Des budgets investissements en informatique (achat de tablettes) et en matériel (mobilier, tables...) sont aussi prévus.

Enfin, la mairie participe au financement des repas des élèves carnacois.

L'équipe pédagogique remercie la commune pour ces budgets.

Un dégât des eaux a détruit 127 livres de la bibliothèque située entre la classe de CP/CE1 et celle de CE1/CE2. La mairie a fait intervenir un assureur. Le sinistre va être pris en charge. Une somme de 1397€ va permettre de racheter des livres. Merci à la mairie pour sa réactivité et cette prise en charge.

4● Projets pédagogiques de l'école et des classes et lien Ecole – Collège :

-L'association « L'observatoire du Plancton » est venue rencontrer ces mêmes classes en décembre.

-L'année 2022 s'est terminée par les festivités autour de Noël : le marché de Noël ; un goûter, un livre et une séance de cinéma offerts par la mairie, un spectacle dans l'auditorium de Terraqué pour les maternelles et une séance de cinéma pour les élémentaires.

-L'année 2023 a débuté avec « la semaine de la maternelle ». Les parents ont participé toutes les matinées de la semaine aux ateliers mis en place en classe : cuisine, jeux de société... entraînement aux jeux d'athlétisme en vue de la manifestation « matern'athlé » (28 mars) et répétitions de danses pour préparer « le p'tit bal breton » (24 mars).

-Les MS/GS ont bénéficié d'une intervention sur l'hygiène dentaire et le rôle du brossage des dents.

-Les classes d'élémentaire ont bénéficié d'interventions de l'association Spindrift for Schools sur le thème de la vie à bord du maxi-trimaran. Une sortie nature sur les plages carnaoises est aussi prévue avec l'association. Au cours de celle-ci, les enfants vont participer à l'opération « Marche Verte », les élèves lors de leur sortie vont ramasser les déchets rencontrés sur leur chemin.

-Le projet nutrition commence le 20 mars, il concerne toute l'école à raison de 2 séances par classe.

-Les CM2 se rendront au collège des Korrigans le mardi 21 mars pour une journée d'intégration.

-Deux manifestations de l'USEP sont prévues à la fin du mois à Crac'h : le 24 pour le P'tit Bal Breton et les jeux d'athlétisme de « matern'athlé » le 28 mars

-Les quatre classes d'élémentaire vont se rendre au Village de l'An Mil le 4 avril.

-Les journées de voile vont reprendre le 6 avril pour les élèves à partir du CE2 (5 journées par classe).

-Le vendredi 7 avril aura lieu le 1^{er} conseil de la mer de l'Aire Marine Educative (AME). Les représentants de la mairie y seront conviés.

-Les CE1/CE2 réalisent un travail d'écriture avec le musée de la Préhistoire de Carnac et préparent une exposition pour la nuit de musée du 13 mai.

-Le vote du prix des Incos est programmé pour la fin du mois de mai. Madame Kerbrat se charge de l'organisation des votes. Nous la remercions.

-Les quatre classes d'élémentaire vont se rendre à Poul Fetan, le 25 mai.

-Les 2 classes maternelles vont se rendre le 2 juin à Locoal-Mendon pour assister à un spectacle dans le cadre des Jeunesse Musicales de France (JMF) et à Languidic pour une journée au Ranch Calamity Jane.

-Enfin, en collaboration avec le collectif d'artistes peintres de Carnac « Les Artonautes », qui doit mettre en place une exposition en juin de leurs œuvres dans la salle au-dessous de la mairie, les élèves de maternelle vont travailler avec 2 artistes, Françoise Duprat et Martine Casteleyn, pour réaliser des œuvres qu'ils vont aussi exposer dans le hall de la mairie sur la même période que le collectif. Toutes les classes et les parents seront invités à visiter ces 2 expositions.

5● Santé et Sécurité des élèves : prévention du harcèlement (projet pHARe) :

La démarche pédagogique du programme pHARe est présentée et décrite : il s'agit de prévenir le harcèlement, l'identifier et intervenir lorsqu'il se produit.

Des moments de réflexion ont été organisés en classe (élèves de tous les niveaux) portant sur des situations de harcèlement et ses conséquences. L'école a participé à la journée « Non au harcèlement » du 10 novembre 2022 et à la 10^{ème} édition du prix « Non au harcèlement ». En parallèle, s'est constituée une équipe « Bien-être », composée de 5 membres : 4 enseignants dont le directeur et une personne du périscolaire. La rédaction et la mise en œuvre d'un protocole de prises en charge des situations sont en cours.

Les actions à venir concernent la formation des « élèves ambassadeurs » et l'aménagement & l'organisation des cours de récréation (zones dédiées, mobiliers...).

Notre dossier du prix « Non au harcèlement » est constituée d'une affiche (cf PJ), résultats des différentes réflexions menées en classe. L'implication est variable en fonction de l'âge des élèves : mise en scène photographique, recherche de slogans, vocabulaire, graphisme, écriture, coloriage....

La Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc) à la date du 13 mars nous indique par mail que notre dossier n'a pas été sélectionné pour participer à la phase nationale du prix mais que « Nous allons recevoir un kit de communication pour valoriser le travail de nos élèves ».

M Carric remercie les membres présents pour leur écoute attentive et leur participation active.

Durée de la séance : 2 heures et 15 minutes.